

Réunion du 21 juin 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur David HECKEL, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL

Procurat
ion(s) :

Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Roland BRENDLE ayant donné pouvoir à Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Claude FROEHLI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe BIES, Monsieur Francis GRIGNON ayant donné pouvoir à Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Robert HERRMANN ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Freddy ZIMMERMANN ayant donné pouvoir à Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CG/2011/35 - Equipement matériel et mobilier des collèges publics - 3125
Schéma directeur numérique des collèges

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve les nouvelles orientations relatives à la politique numérique des collèges exposées dans le rapport, dont en particulier :

- le conventionnement avec les établissements scolaires et la Région Alsace pour la constitution de "grappes d'établissements"

- la constitution d'un groupement d'achat intercollectivités pour l'acquisition, l'installation, l'assistance et la maintenance de l'équipement informatique des collèges, ainsi que pour la réalisation d'études ponctuelles techniques

- la dotation en matériels et services en faveur de collèges sélectionnés sur la base d'un appel à projets

- le renouvellement du marché relatif à l'Espace numérique de travail en alsace (ENTEA), en partenariat avec la Région Alsace, le Département du Haut-Rhin et l'Etat (Rectorat de l'Académie de Strasbourg)

- la poursuite des expériences d'enseignement numérique en cours dans les collèges.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110621-57389-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 05/07/11